



L'emplacement des éoliennes de Bavois est connu

Projet

Les habitants du village ont été informés lundi par le bulletin communal. Les cinq pylônes se dresseront sur le plateau du Coudray.

«Pour la Commune de Bavois, c'est une double étape importante qui vient d'être franchie. Et on s'en réjouit.» Municipal et président du comité de pilotage de BavoisEole, Julien Burnens est heureux de pouvoir annoncer que le nombre d'éoliennes du projet est désormais connu et que leur emplacement a été défini. Il se plaît aussi à souligner le préavis positif donné par la Direction générale du territoire et du logement à la suite de l'examen préliminaire.

Fin février, le plan d'implantation avait été dévoilé au Conseil communal bavoisan. Et une présentation publique devait être mise sur pied dans la foulée. Le coronavirus en a décidé autrement. Du coup, c'est bien par voie de publication dans le bulletin communal que les habitants du village ont pu prendre connaissance, lundi, de l'avancée du projet. «Cette information est une bonne chose, car cela fait longtemps que l'emplacement des mâts et leur nombre faisaient discuter au village», reprend le municipal.

Visibles depuis la gare

De fait, les cinq pylônes se dresseront sur le plateau du Coudray,

en dessus de l'autoroute A1 en direction du hameau éponyme. Ils seront visibles depuis la gare, située en retrait du village dans la plaine de l'Orbe, et également depuis plusieurs endroits de la localité. Les emplacements retenus respectent évidemment les normes en vigueur, se situant notamment au minimum à 500 mètres de Bavois et des maisons du Coudray. Le choix des terrains s'est basé sur des études environnementales et techniques, avec l'accord des propriétaires concernés, conformément au plan directeur cantonal.

De nombreux échanges avec les services fédéraux ont été nécessaires pour en arriver là. La présence d'éoliennes doit en effet être compatible avec les infrastructures militaires ou civiles déjà en place: faisceaux hertziens, lignes à haute tension, autoroute, radars météo.

Consultation populaire

Place maintenant à la rédaction du rapport d'aménagement qui sera soumis aux autorités vaudoises dans un délai compris entre douze et dix-huit mois. Actuellement colloqués en zones forêt ou agricole, les terrains concernés devront changer d'affectation. Une demande qui ne pourra se passer de l'approbation de l'organe délibérant communal. Le souverain aura lui aussi son mot à dire, la Municipalité ayant déjà fait part de son souhait de soumettre ce projet à la population, via un référendum spontané.

Les cinq pylônes de BavoisEole doivent permettre la production d'électricité pour 6000 ménages. Soit de quoi couvrir les besoins des localités de Bavois, Penthéraz, Goumoens-la-Ville, Orny, Arnex-sur-Orbe, Chavornay, Orbe et Echallens. **F.R.A.**



Situées sur les hauteurs de la commune, les éoliennes seront clairement visibles depuis la gare du village. BAVOISEOLE - DR